



## « GESTION DU STRESS SOIGNANT ET ÉQUILIBRE PROFESSIONNEL »

### 1/Relevez votre numéro RPPS

Attribué par l'Ordre National Infirmier, il remplace le numéro ADELI depuis octobre 2021. Vous le trouverez dans [votre espace membre](#) sous votre numéro ordinal.

### 2/Munissez-vous d'un RIB

Pour que l'Agence DPC puisse vous régler vos indemnités (472,64€), vous devrez entrer vos informations bancaires.

### 3/Créez votre compte personnel DPC

(si vous en avez déjà un, rendez-vous à l'étape 4)

en vous inscrivant sur le site de [l'Agence Nationale du DPC](#)

### 4/Connectez-vous

Allez sur [votre espace personnel](#) en utilisant vos identifiants.

### 5/Inscrivez-vous

Dans la rubrique « Recherche action » tapez la référence **96752200001**

Vous accédez aux détails de la formation avec les différentes dates de sessions proposées.

Choisissez celle qui vous convient et validez votre inscription.

**EN CAS DE DIFFICULTÉ N'HÉSITEZ PAS À [NOUS CONTACTER](#)**